

**Province de Québec
Municipalité de Poularies
District d'Abitibi-Ouest**

11 janvier 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Poularies, tenue à huit clos, à la salle l'Accueil, lundi le 11 janvier 2021, à 20 h, formant quorum sous la présidence du maire suppléant M. Réal Rancourt et à laquelle sont présents :

MM. les conseillers Vital Carrier et Hugh Fortier

M^{mes} les conseillères Priscillia Lefebvre et Diana Bruneau assistent à la séance par téléconférence.

Étaient absents : M. le maire Pierre Godbout et M. le conseiller Claude Laroche.

M^{me} Katy Rivard secrétaire-trésorière/directrice générale assiste également à l'assemblée. M^{me} Kate Morin secrétaire-trésorière adjointe assiste par téléconférence.

Le maire suppléant, M. Réal Rancourt, souhaite la bienvenue à tous et déclare la session ouverte.

Tenue de la séance à huit clos

CONCERNANT l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19, le conseil municipal est avisé que la présente séance est tenue à HUIT CLOS et que celle-ci est enregistrée.

2021-01-01 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Hugh Fortier, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

2021-01-02 Adoption du procès-verbal du 7 décembre 2020

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2020 soit adopté tel que rédigé.

2021-01-03 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 décembre 2020

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Priscillia Lefebvre, appuyé par Hugh Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 décembre 2020 soit adopté tel que rédigé.

2021-01-04 Adoption du procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 16 décembre 2020

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Priscillia Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 16 décembre 2020 soit adopté tel que rédigé.

2021-01-05 Approbation des comptes

Il est proposé par Hugh Fortier, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés et à payer qui s'élèvent au montant de 64 233.68 \$ présentés par la secrétaire-trésorière soient acceptés tel que présentés.

2021-01-06 Proposition d'achat d'un lot épars

M^{me} Sharon Godbout et son conjoint M. Marc-André Sergerie désirent faire une offre d'achat pour le lot épars 5 048 223, cependant ce lot est actuellement attaché

au lot 5 048 226 car ils sont contigus. L'offre d'achat proposé est conditionnelle à l'autorisation de la CPTAQ de séparer ces deux lots.

Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Priscillia Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter de faire une demande à la CPTAQ pour faire séparer les deux lots, cependant si cette demande est acceptée les lots seront mis en vente publiquement afin d'être équitable envers tous.

2021-01-07 Achat de pneus arrière pour le tracteur

Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Diana Bruneau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la dépense pour l'achat de 2 pneus arrière pour le tracteur, le prix selon la soumission de Machineries Horticoles d'Abitibi est de 2 731.70 \$ avant taxes, installation comprise.

2021-01-08 Approbation des prévisions budgétaires 2021 de l'Office municipal d'habitation de l'Arc-en-ciel

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Hugh Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le budget de l'Office municipal d'habitation de l'Arc-en-ciel pour l'année 2021 soit adopté tel que présenté. La participation de la municipalité dans ce budget est de 2 509 \$.

2021-01-09 Participation financière 2021 de la corporation du transport public adapté de l'Abitibi-Ouest

Il est proposé Diana Bruneau, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la participation financière 2021 de la municipalité à la Corporation du transport public adapté. La contribution a été fixée à 5 108 \$, payable en trois versements égaux de 1 702.67 \$ en janvier, mai et septembre 2021.

2021-01-10 Renouvellement de la cotisation annuelle de l'Association des directeurs municipaux du Québec

Il est proposé par Hugh Fortier, appuyé par Priscillia Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au renouvellement de la cotisation annuelle de M^{me} Katy Rivard, directrice générale, à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour l'année 2021, au montant de 959.13 \$ incluant les taxes.

2021-01-11 Inscription annuelle à la COMBEQ

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Priscillia Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'adhésion de M. Jean-Guy Hébert, inspecteur municipal, à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) pour l'année 2021, au montant de 380 \$ avant taxes. Le coût sera divisé à parts égales entre toutes les municipalités faisant parties de l'entente intermunicipale si un minimum de quatre municipalités sont en accord avec cette dépense.

2021-01-12 Confinement du Québec dans le contexte de la COVID-19

Mercredi le 6 janvier 2021, le Premier Ministre Legault a annoncé un nouveau confinement du Québec dans le contexte de la COVID-19. Dans toutes les régions, le télétravail est obligatoire pour les personnes qui travaillent dans les bureaux du 17 décembre 2020 au 8 février 2021 inclusivement.

Suite aux nouvelles recommandations, il est proposé par Hugh Fortier, appuyé par Diana Bruneau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le bureau municipal soit fermé à la population jusqu'au 8 février 2021 inclusivement ou jusqu'à ce que le confinement soit terminé. Pendant cette période, M^{me} Katy Rivard, directrice générale, assurera le bon fonctionnement de la municipalité en télétravail et sera autorisée à aller au bureau qu'en cas besoin seulement. Pour que le télétravail soit possible, il est autorisé de faire appel au service de CIA informatique.

M^{me} Kate Morin, adjointe à la direction ne sera pas au travail pour cette même période, son retour est prévu dès que le travail de bureau sera autorisé.

Concernant l'inspecteur municipal, M. Jean-Guy Hébert, il est résolu que dans la mesure du possible il effectue son travail à distance, cependant il est autorisé à se présenter au bureau si le télétravail n'est pas possible pour lui.

Les bibliothèques ont l'autorisation de rester ouvertes. Afin de protéger la santé de M^{me} Cécile Massicotte, c'est M^{me} Kate Morin, responsable de ce service qui travaillera les mercredis. Il est résolu de maintenir le salaire de M^{me} Massicotte, car cette dernière n'est pas éligible à l'assurance-emploi. Cette décision sera réévaluée à la prochaine séance, selon la situation.

La santé publique mentionne l'importance de demeurer physiquement actif afin de maintenir une bonne santé physique et mentale, ce qui est d'autant plus important dans le contexte actuel. Les activités de loisirs hivernales pratiquées dans un environnement extérieur sont à privilégier cet hiver. La fabrication de la glace de la patinoire sera faite dès que la température sera favorable.

2021-01-13 Internet haute vitesse

L'entreprise de télécommunication Vidéotron a confirmé à la MRC d'Abitibi-Ouest qu'elle a élaboré un projet visant à desservir 100 % du territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest.

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Priscillia Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer le projet de Vidéotron qui sera déposé dans le cadre du Fonds pour la large bande universelle en février 2021. Ce programme de subvention doté d'une enveloppe de 1,75 milliards de dollars a été conçu de façon à financer des projets d'infrastructure à large bande qui permettront aux communautés rurales et éloignées d'accéder à des services Internet d'une vitesse minimale de 50/10 Mégabits par seconde (Mbps).

2021-01-14 Achat de fleur pour l'été 2021

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat de la même quantité de fleurs prêtes à l'installation que l'an passé, cette dépense est estimée à 2 900 \$ avant taxes.

Séance de travail

Il est convenu qu'aucune séance n'ait lieu en janvier 2021.

2021-01-15 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Hugh Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée.

Maire suppléant _____ **Sec.-très./dir. gén.** _____

Je, M. Réal Rancourt, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'art. 142 (2) du Code Municipal.